

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**LIBERTE EGALITE FRATERNITE**  
**ARRÊTE DU MAIRE**

Département  
**AUBE**  
Canton  
**NOGENT SUR SEINE**  
Commune  
**NOGENT SUR SEINE**

2020/100-ADM

**ARRÊTE RELATIF A LA DESIGNATION DU REPRESENTANT A LA COMMISSION LOCALE  
D'INFORMATION DE LA CENTRALE DE NOGENT-SUR-SEINE**

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant qu'il est nécessaire de désigner un représentant qui siègera à la  
Commission Locale d'Information de la Centrale de Nogent-sur-Seine ;

Considérant que cette nomination intervient par voie d'arrêté municipal.

**ARRÊTE**

**Article 1** : Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT, Maire, est nommée représentante à  
la Commission Locale d'Information de la Centrale de Nogent-sur-Seine.

Fait à Nogent-sur-Seine, le 27 novembre 2020

Le Maire,

  
Estelle BOMBERGER-RIVOT

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.